

# De plus en plus d'homosexuels reçoivent l'asile en Belgique

■ En 2016, 212 demandes d'asile ont été acceptées. Ecolo pointe le problème des pays sûrs.

La Belgique accueille de plus en plus de demandeurs d'asile subissant des persécutions dans leur pays en raison de leur orientation sexuelle. En 2016, sur 504 demandes, 212 ont abouti à l'obtention du statut de réfugié. Soit un taux de reconnaissance de 42 %.

Ce ratio est en augmentation constante, selon les chiffres donnés par le secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Theo Francken (N-VA), en réponse à une question du député Wouter De Vriendt (Groen). Les statistiques ne précisent pas la raison pour laquelle les LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuels, trans, queers, intersexués) ont reçu l'asile. Ça peut être lié à un autre critère que l'orientation sexuelle. Mais la tendance générale est claire et montre que cet aspect-là est de plus en plus pris en compte. Le taux de reconnaissance est ainsi passé de 20 % en 2013, à 32 % en 2014, 37 % en 2015 et donc 42 % l'année dernière.

Cela dit, à la veille de la Gay Pride bruxelloise, qui aura lieu ce samedi sur le thème de la migration des LGBTQI, les écologistes pointent la problématique des pays sûrs. Il s'agit de ces pays considérés comme a priori non problématiques par les autorités belges, de telle

sorte que le demandeur d'asile issu de l'un de ces Etats (Albanie, Bosnie, Macédoine, Kosovo, Monténégro, Serbie, Inde et Géorgie) entre dans une procédure accélérée de traitement de son dossier.

## Des pays pas si sûrs pour les LGBTQI

Il ressort pourtant de la réponse de M. Francken que tout de même 7 personnes sur 45, originaires de l'un des pays sûrs, ont obtenu l'asile en Belgique en 2016 en raison de leur orientation sexuelle. Soit un taux de reconnaissance de 15,5 %. Entre 2013 et 2016, le taux était même de 23 %, soulignent Ecolo et Groen. "Cela prouve que ces pays ne sont manifestement pas sûrs pour les LGBTQI", déplore Benoît Hellings (Ecolo). L'Etat le plus problématique est l'Albanie. Détail piquant relevé par le député : le Conseil d'Etat annule chaque année l'inscription de l'Albanie sur la liste des pays sûrs justement en raison de la situation des homosexuels sur place. Pour Ecolo, "le principe même des pays sûrs n'est pas une bonne idée", car contraire à l'esprit de la Convention de Genève qui préconise "un traitement individualisé des dossiers" et non "un premier écrémage en fonction de l'origine". M. Hellings s'inquiète dès lors de la volonté du secrétaire d'Etat d'élargir la liste à la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la Moldavie, le Sénégal et le Bénin.

A. C.